



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

IL FAUT SAVOIR ASSUMER SON POSITIONNEMENT !!!

Les membres de l'équipe **FO Justice** du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet ont été spectateurs, ces dernières semaines, d'un véritable projet cinématographique. Les militants **FO** siégeant en comité technique spécial (CTS) sont qualifiés de « **menteurs** » et les autres participants (direction, planificatrice, secrétaire de séance) auraient simplement « **mal compris** ».

IL EST PLUS FACILE DE QUALIFIER LES MILITANTS FORCE OUVRIÈRE DE « **MENTEURS** » !!!

FO Justice ne veut pas rentrer dans une démagogie de « *guéguerre syndicale* » mais chacun doit assumer ses paroles et ses actes !!!

Rétablir la « **VÉRITÉ ACTÉE** » qui ne peut pas être dissimulée, une « **VÉRITÉ** » que notre équipe a relayé dans son compte rendu du CTS du 05 avril 2022.

L'autre organisation syndicale siégeant a ouvertement demandé que **les agents de la brigade détention n'aient plus accès aux PIC/Miradors !!!**

Un signe de tromperie comme le démontre le procès-verbal :

« *L'UFAP demande à ce que les postés 12h ne soient plus positionnés au sein des PIC/miradors. La planificatrice demande à l'UFAP si la demande est bien de ne plus positionner les agents postés 12h dans les PIC/miradors. L'UFAP valide sa demande à la planificatrice qui prend acte de la demande de l'UFAP... »*

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, il a toujours été dans ses convictions d'améliorer le bien-être et les conditions de travail des agents !!!

Pour ne pas s'arrêter à une seule contradiction, lors de ce CTS, cette OS a également donné des préconisations pour que le poste de cuisine soit spécialisé :

« *L'UFAP intervient également sur le poste de la cuisine qui est un poste particulier ce qui justifierait que l'agent connaisse bien ce poste. Le Président demande à UFAP si elle préconise de mettre un poste fixe à la cuisine. L'UFAP continue d'argumenter sur le fait que ce soit un poste particulier. Le Président réitère sa demande à savoir si la demande UFAP est de mettre un poste fixe à la cuisine. Le Président conclut qu'il n'a pas l'intention de mettre un agent en poste fixe aux cuisines à ce stade. »*

Lors du CTS du 7 juin 2022, ce syndicat a souhaité **modifier ses « propos actés » dans le procès-verbal**. Ce dernier ne supportant pas d'avoir été interpellé par les agents à plusieurs reprises...

Ce syndicat entretient UN DIALOGUE devant LA DIRECTION et un autre devant VOUS LES AGENTS DE DÉTENTION !!!

FO Justice se bat quotidiennement et continuera sa lutte pour l'ensemble des agents et pour que la vérité et la transparence des positionnements et des décisions soient accessibles à toutes et tous !!!

Le bureau local **FO Justice**
Le 09 juin 2022

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

